



LE TRAIT D'UNION CHARRON-DUCHARME

Bulletin publié par l'Association des Charron & Ducharme inc. - Volume 15 - N° 2, mars 2008

RECHERCHÉES :

Descendantes féminines de Catherine Pillard !

Des recherches récentes, effectuées sur l'ADN de quatre personnes, ont soulevé un questionnement sur l'origine de notre ancêtre, Catherine Pillard. Selon ces recherches, Catherine serait d'origine amérindienne ou à tout le moins d'ascendance amérindienne, et non d'origine européenne.

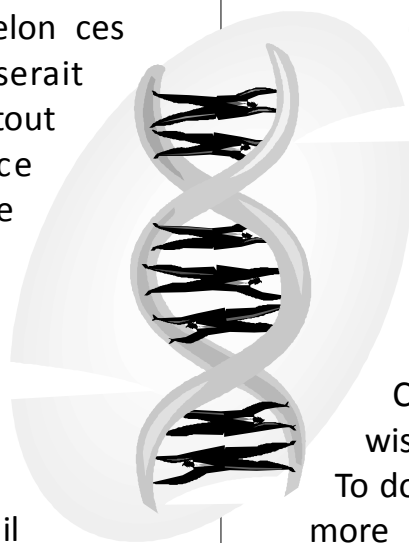
L'Association des Charron et Ducharme inc. tient évidemment à ce que la lumière soit faite sur cette question. Pour ce faire, il faudra notamment procéder à d'autres analyses génétiques. Ceci nécessite de trouver quelques descendantes de Catherine en ligne matrilineaire. L'éditorial de ce numéro fait le point à ce sujet.

WANTED :

Female descendants of Catherine Pillard !

Recent genetic research conducted on the DNA of four people, have raised doubts about the origin of our ancestor, Catherine Pillard. According to the results of the research, Catherine would be of Amerindian origin, or at least of Amerindian descent, and not of European origin.

Of course, the Association des Charron et Ducharme inc. wishes to shed light on this issue. To do so, we will have to proceed to more genetic analysis. This requires finding some descendants of Catherine, in matrilineal line. The editorial in this issue provides an update on this matter.



Sommaire / Summary



Éditorial.....	3
Editorial.....	6
Un arrière-petit-fils de Joseph Cornelle Charron se sépare... ..	8
Antonio Ducharme, pionnier et co-fondateur... ..	10
Assemblée générale annuelle.....	12
Programme de la journée du 28 juin	13
Nouvelle parution.....	14
Now available.....	14
Publications / outils de recherches/ Nouvelles.....	15
La foire aux questions	16
Asking Questions	16
À la mémoire de nos disparus... ..	17
Recensement de la descendance de Pierre Charron et Catherine Pillard	18
Census of Pierre Charron and Catherine Pillard's Descendants.....	18
Bienvenue parmi nous	19
Welcome among us	19

Association des Charron & Ducharme inc.

L'Association est membre de la Fédération des familles souches du Québec

Case postale 78043, Succ. Aux Quatres Coins
Rosemère (Québec) J7A 4P2
Tél. : (450) 661-1282

Conseil d'administration

Président et éditeur du bulletin : Pierre Ducharme - pierre.ducharme@gmail.com

Vice-président : Jean-Edouard Charron - jcharron@istar.ca

Secrétaire : Micheline Charron - charmi3528@hotmail.com

Trésorier et registraire : Lise Lessard - lise-lessard@videotron.ca

Archiviste-généalogiste : Luc Charron - charronl@videotron.ca

Administrateur : Richard Charron - rcharron_7@hotmail.com

Administrateur : Émile Ducharme

Administrateur et webmestre : Fernand Charron - cman@verizonmail.om

Administrateur et éditeur du bulletin : Robert Charron - roblou2@gmail.com

Administrateur : Guillaume Ducharme - guillaume.ducharme@videotron.ca

Administrateur : Denis Charron - desjardins.charron@sympatico.ca

Administrateur-substitut : Micheline Ducharme - micheline_ducharme@yahoo.com

Représentant aux États-Unis / USA : Richard « Dick » Miale - dmiale@yahoo.com

Le *Trait d'Union* est publié trois par année, soit en février, juin et octobre. Il est distribué gratuitement aux membres, soit par courrier électronique sous forme de fichier PDF, soit par la poste. Les principales sociétés généalogiques en reçoivent gratuitement un exemplaire. Voir la dernière page pour les conditions d'adhésion à l'Association.

Nous invitons nos membres et les personnes intéressés aux familles Charron et Ducharme à utiliser les pages du *Trait d'Union* pour publier les résultats de leurs recherches sur ces familles. Les articles, photos, questions/réponses doivent être transmis, de préférence par courriel à Pierre Ducharme, au pierre.ducharme@gmail.com ou encore à la case postale de l'Association. Les textes sont la responsabilité de leurs auteurs, qui confirment de ce fait avoir obtenu la permission de publier les données qui y figurent. Les articles sont publiés dans la langue dans laquelle ils nous parviennent.

The *Trait d'Union* is published three times a year, in February, June and October. It is sent to all members free of charge, either by email as a PDF file, either on paper by regular mail. Main genealogical societies also received a free copy. See membership conditions on the last page.

We invite our members and all persons having an interest in Charron and Ducharme families to publish the results of their researchs, as well as pictures, question/answers, in the columns of the *Trait d'Union*. These must be sent, if possible by email to Pierre Ducharme at pierre.ducharme@gmail.com or else at our post office box. Text are the responsibility of their authors, who confirm that they have the permission to publish the datas within these articles. Articles are published in the language they are written in.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

Éditorial

Par Pierre Ducharme (#19)

pierre.ducharme@gmail.com

Le point sur la remise en question de l'origine de Catherine Pillard.

Les quelques mots de la page titre ont certainement attiré votre attention. Il y a de quoi. Si vous n'êtes pas déjà au courant, prenez le temps de vous asseoir pour lire la suite.

Depuis quinze ans, de nombreuses recherches effectuées pour le compte de notre association ont révélé sur nos ancêtres des informations inattendues, différentes de ce qui était connu ou anticipé. C'est ainsi, par exemple, qu'il a été démontré que notre ancêtre Pierre Charron avait été baptisé dans la foi protestante. Une information importante, certes, Pourtant, si la remise en question de l'origine de Catherine Pillard s'avérait fondée, le qualificatif *inattendu* serait bien en deçà de la réalité. Il s'agirait d'une découverte majeure, remettant en question bien des certitudes. Dans cet article, j'entends donc :

- faire le point sur l'origine et le sens de cette remise en question;
- indiquer les actions que notre association entend prendre pour contribuer à faire toute la lumière sur cette question;
- solliciter l'appui de nos membres à cette fin.

Que savons-nous de Catherine Pillard?

Relativement peu de choses, en vérité. Mais à cet égard le cas de Catherine ne se distingue pas de celui de plusieurs immigrantes venues de France au XVII^e siècle. De plus, ce *peu de choses* a fait jusqu'à présent consensus chez les chercheurs et généalogistes¹. Résumons donc : *fillette du roi*, baptisée à La Rochelle le 30 mars 1646, immigrée en 1663 ou peut-être 1664, confirmée à Montréal en 1664, épouse en premières noces de Pierre Charron (1665), mère de 12 enfants, épouse en secondes noces de Sébastien Brisson (1708), décédée le 28 juillet 1717. Des documents originaux rapportant ces faits, seul l'acte de mariage de Pierre Charron et Catherine Pillard fait le lien avec son origine en France. Là encore, rien qui puisse nous surprendre, car il en est ainsi pour de nombreux immigrants de l'époque.

Un peu de génétique

Les informations historiques dont il est fait état au paragraphe précédent sont entièrement basées sur des documents d'état civil. Or il est aujourd'hui possible, par des recherches génétiques, d'établir l'origine proche ou lointaine d'un individu ou d'une collectivité. Nous en avons déjà parlé dans le *Trait*

*d'union*², mais ceux qui veulent en savoir plus peuvent consulter le site <https://www3.nationalgeographic.com/genographic/>, en anglais, ou le site <http://www.frenchdna.org/>, qui possède une version française. Résumons brièvement la théorie supportant ces recherches, à partir de ce qui en écrit dans ce dernier site :

- **Pour les hommes** : l'analyse de l'ADN se fait sur le chromosome Y, que seuls les hommes possèdent, et qui se transmet en droite ligne de père en fils. Il peut demeurer inchangé pendant des milliers d'années. Les hommes qui descendent d'un même ancêtre possèdent la même signature d'ADN-Y entre eux, et avec cet ancêtre.
- **Pour les femmes** : l'analyse s'effectue sur l'ADN mitochondrial, ou ADN-mt, commun aux hommes et aux femmes, mais que seules les femmes peuvent transmettre à leur descendance. Autrement dit, l'ADN-mt de toute personne (homme ou femme) lui a été transmis par sa mère, qui l'a elle-même reçu de sa mère, et ainsi de suite, toujours en ligne matrilineaire.

Fait important : l'ADN-mt contient des marqueurs, les *haplogroupes*. Ceux-ci varient d'une population à l'autre, car ils ont été l'objet de mutations depuis que nos ancêtres ont quitté l'Afrique il y a de cela 50 000 à 70 000 ans. Par exemple, les haplogroupes des Amérindiens sont différents de ceux des Caucasiens, eux-mêmes différents de ceux des Africains, etc. Il est donc possible par exemple de déterminer l'origine d'un groupe, et à quel moment (approximativement) ce groupe s'est séparé d'un autre, en comparant les haplogroupes contenus dans l'ADN-mt de ces groupes.

D'où vient la remise en question de l'origine de Catherine Pillard?

C'est un article publié dans le numéro d'automne 2007 (volume 25, no 3) de la revue *Le Chaînon*³, publié par la *Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie*, qui a soulevé le problème. Cet article, appuyé de 72 références, s'intitule *Catherine Pillard, Fille du Roi, Algonquienne d'ascendance sibérienne, née en France vers 1651...*, et en sous-titre *Où est l'erreur...?*⁴. Ce qui suit présente un résumé forcément succinct (si j'ose le pléonasme) de cet article de 11 pages.

Les auteurs sont trois chercheurs⁵ qui participent au projet *Amerindian Ancestry Out of Mi'kma'ki*, M. Raymond F. Lussier,

¹ Citons notamment : Cyprien Tanguay, Archange Godbout, Sylvio Dumas, René Jetté, Yves Landry, Gilles Charron, le PRDH, le Fichier Origine etc.,

² Ducharme, Jacques : Le projet Génographique et le trajet de notre ADN. *Le Trait d'union*, vol. 14, no 1, octobre 2006, p. 12

³ Une magnifique revue, soit dit en passant.

⁴ On peut consulter cet article sur le site <http://dna.brasdorfirstnation.com/menu.html>

⁵ Ces chercheurs descendent eux-mêmes du couple Charron-Pillard.

M. Thomas King-McMahon et Mme Johan Robitaille. Dans le cadre de ce projet, les chercheurs ont constaté par hasard que l'ADN-mt d'une descendante de Catherine Pillard, en ligne matrilinéaire directe, comportait des haplogroupes de type A, typiques des Amérindiens mais inconnus en Europe. Intrigués, mais se questionnant sur la validité de la généalogie de cette personne, ils ont poursuivi leurs recherches.

Au moment où je termine cet article (24 février), ils ont identifiés quatre descendants de Catherine Pillard. L'analyse de l'ADN-mt de ces personnes a démontré dans tous les cas, selon les chercheurs, la présence de marqueurs de l'haplogroupe A. À noter : ces descendants sont issus de trois filles différentes de Catherine Pillard.

Sur la base de ces considérations, les auteurs concluent donc que Catherine Pillard ne peut être européenne, et qu'elle était d'origine amérindienne, plus précisément algonquienne d'ascendance sibérienne. Accessoirement, ils appuient aussi cette position sur diverses incongruités dans ce qui est connu de Catherine Pillard, par exemple les variations dans son nom de famille et l'âge qui lui est attribué dans différents actes. Mais les recherches se poursuivent, et les chercheurs annoncent la publication d'un article complémentaire au printemps, ainsi que me l'a confirmée Mme Robitaille, avec laquelle je suis en contact par courriel depuis la fin de décembre.

Que pense l'Association des Charron et Ducharme de cette question?

Les données génétiques qui sont soumises par les chercheurs doivent être considérées sérieusement. La base scientifique qui les supporte est solide et, dans le cas présent, elle semble s'appliquer correctement à chacun des quatre descendants déjà identifiés.

Néanmoins, le résultat d'une recherche n'est jamais mieux établi que lorsqu'elle est confirmée par au moins une autre recherche effectuée par une équipe distincte. D'autant plus que la filiation matrilinéaire n'est jamais facile à réaliser, et que divers facteurs peuvent fausser une filiation (par exemple une adoption). En outre, les données historiques connues à ce jour, malgré les incongruités évoquées plus haut, sont cohérentes avec une origine française. En effet, s'il est vrai qu'un seul document (l'acte du mariage) fait état d'une telle origine, aucun ne mentionne une origine amérindienne.

C'est pourquoi l'association entend dans les meilleurs délais :

- identifier et retrouver des descendants ou descendantes de Catherine Pillard en ligne matrilinéaire;
- inviter ces personnes à se prêter à une analyse qui permettra de déterminer la présence des haplogroupes dans leur ADN-mt. Cette analyse n'implique que le prélèvement de cellules à l'intérieur de la joue, à l'aide d'un coton-tige;
- entreprendre une recherche exhaustive dans les documents afin de trouver, si possible, des indices de l'origine de Catherine Pillard;
- au terme de ces diverses actions, établir officiellement un énoncé de position sur l'origine de notre ancêtre Catherine Pillard.

Appel aux membres

À ce stade-ci, l'association a besoin de ses membres pour deux raisons.

Premièrement, il nous faut identifier d'autres personnes issues de Catherine Pillard en ligne matrilinéaire. Ainsi, toute personne qui aurait fait sur sa descendance féminine des recherches permettant de localiser des personnes actuellement vivantes est priée de me contacter. Il serait particulièrement intéressant de trouver des descendants des filles de Catherine autres que les trois sur la descendance desquelles des analyses ont déjà été effectuées (à savoir Catherine, l'aînée, Antoinette dit Anne, et Marie-Louise). Rappelons ici les noms des huit filles de Catherine, par ordre de naissance :

- **Catherine**, née le 1666-09-23, mariée en 1679 à François Chagnon et remariée en 1695 à Daniel Tétreau;
- **Marie-Charlotte**, née vers 1668, mariée en 1686 à Claude-Louis Lemaire et remariée en 1695 à Raymond Végéard dit Labonté;
- **Antoinette dite Anne**, née le 1670-11-18, mariée en 1686 à Pierre Goguet;
- **Thérèse**, née le 1674-02-26, mariée en 1689 à Jacques Hubert dit Parisien et remariée en 1701 à Antoine Piette;
- **Catherine**, née vers 1680, mariée en 1701 à Guillaume Adam dit Laramée (ne pas la confondre avec l'aînée de la famille);
- **Hélène**, née le 1682-11-02, mariée en 1701 avec Charles Édeline ;
- **Marie-Louise**, née le 1686-09-04, mariée en 1703 à Michel Colin;
- **Marie-Jeanne**, née le 1688-05-07, mariée en 1706 à François Bouteille dit Bonneville.

Deuxièmement, la réalisation d'un test d'ADN-mt n'est pas gratuite : une telle analyse coûte environ 200 \$. Bien sûr, nous croyons que certaines des personnes qui répondront à notre appel tiendront à défrayer eux-mêmes les frais de l'analyse. D'autres ne le pourront pas ou ne le voudront pas. Dans ces cas, notre association aura à défrayer partie ou totalité des frais d'analyse. De même, quels que soient les résultats de la présente démarche, il est vraisemblable que nous voudrions en savoir plus sur la famille Pillard à La Rochelle, ce qui nécessitera des recherches dans les archives de cette ville.

C'est en particulier pour financer de telles recherches que le *Fonds de recherches Émile-Ducharme* existe. Mais son contenu n'est pas inépuisable. J'invite donc nos membres, et en particulier ceux que l'origine de notre ancêtre Catherine Pillard intéresse, à nous faire parvenir leur contribution au Fonds. Nous vous assurons à l'avance de notre gratitude.

Que va-t-il se passer ensuite ?

Il est évident que nous procéderons dès que possible aux analyses de l'ADN-mt de quelques unes des personnes identifiées. Ceci amènera l'un ou l'autre des résultats suivants :
1^{ère} hypothèse : nos résultats confirment les résultats obtenus par les auteurs de l'article du *Chaînon*. Dans ce cas, il faudra tenter de comprendre ce qui est survenu à Catherine, et

comment cela s'est passé. Quelques pistes de solutions mériteront d'être explorées, sur lesquelles nous reviendrons plus tard.

2^e hypothèse : les résultats ne confirment pas les résultats obtenus par les auteurs de l'article du *Chaïnon*. Il y aura lieu alors d'en comprendre les raisons, et de déterminer la conduite à tenir. D'autres analyses seront peut-être nécessaires.

Conclusion

Notre association regroupe les descendants de Pierre Charron et de Catherine Pillard. À ce titre, elle ne peut éviter de s'intéresser à la remise en question de l'origine de Catherine. Elle le fait sans préjugés. Que Catherine Pillard soit d'origine européenne, amérindienne, africaine ou autre, peu nous importe. Nous n'avons aucun contrôle sur ce fait, sur lequel

nous avons aucun contrôle. D'ailleurs, dans tous les cas de figure, la vie de cette femme prolifique, mère de douze enfants et ancêtre d'une descendance innombrable, mérite notre respect et notre admiration.

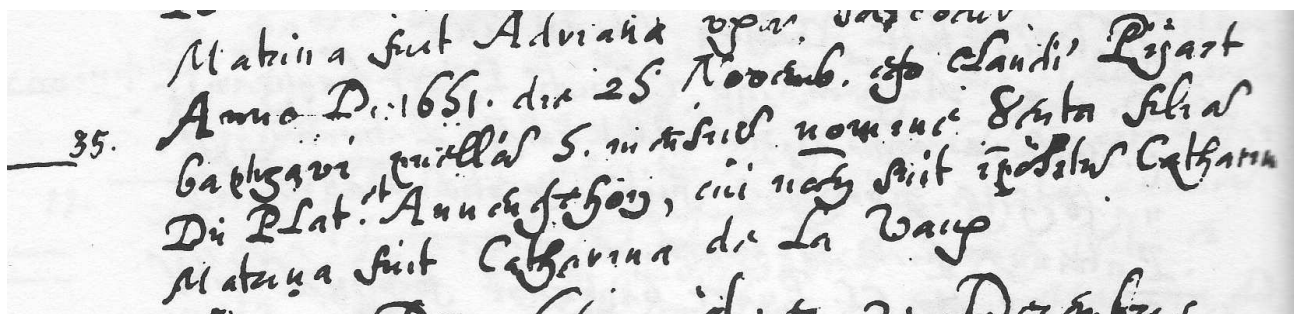
Elle le fait aussi avec le sain scepticisme que doit susciter toute idée allant à l'encontre de ce qui était tenu jusqu'à ce jour comme incontestable, mais aussi avec l'ouverture d'esprit qui permet d'accueillir une telle idée.

Elle le fait aussi avec l'intention de contribuer à faire toute la lumière sur cette origine, quelle qu'elle soit. Ceci constitue pour notre association un défi inédit. Un défi que nous entendons relever avec la ténacité caractéristique de nos familles, et qui est peut-être une partie de l'héritage de Catherine.

Dernière heure !

Au moment de finaliser ce texte, j'apprends que Mme Gail Moreau, rédactrice en chef de la revue *Michigan's Habitant Heritage*, a localisé dans le tout premier registre de la paroisse Notre-Dame de Montréal, un acte de baptême intrigant, rédigé en latin, celui d'une fillette nommée *8enta* et baptisée Catherine. Mme Moreau est une généalogiste sérieuse, que je connais personnellement.

Voici la reproduction de cet acte, suivie de la transcription et de la traduction préliminaires que j'en propose, lesquelles sont sans doute perfectibles :



Transcription :

35 -Anno D[omi]ni 1651 die 25 Novemb[ris] ego Claudi[us]
Pijart baptizavi puella[m] 5 mensis nomine 8enta filia[m]
Du Plat. Annengthon, cui nom[en] fuit i[m]positu[m] Catharina
Matrina fuit Catharina de la Vaux

Traduction :

35- En l'an du seigneur 1651, le 25 novembre, je Claude Pijart
ai baptisé une fillette de 5 ans nommée 8enta, fille
Du Plat et Annengthon, à qui fut attribuée le nom de Catherine.
La marraine fût Catherine de la Vaux.

Il y aurait beaucoup à dire sur cet acte. Je me limiterai pour le moment à attirer votre attention sur du père, *Du Plat*. Qui était-il? Serait-ce le nommé Pierre Plet, qui figure dans un acte notarié du 3 février 1652, sa seule apparition en Nouvelle-France selon Marcel Trudel⁶? On sait que Catherine Pillard est quelquefois nommée Plat ou Plate dans les actes qui la concernent. Y a-t-il plus qu'une coïncidence? Quant au nom de la mère, Annengthon, il s'agit de toute évidence d'un nom amérindien.

Bref, de plus en plus, un dossier à suivre!

Last minute information !

While ending this editorial, I have been advised that Ms Gail Moreau, chief-editor of *Michigan's Habitant Heritage*, found a surprising act in the very first register of Notre-Dame parish, in Montréal. Written in Latin, it's a baptism act for a girl named 8enta and baptized under the named Catherine. See above the copy of this act, with my transcription and translation in French, both being perfectible. Ms Moreau is a serious genealogist, who I know personally.

Many things could be said on this act. For time being, I will focus your attention on the name of the father, *Du Plat*. Who was he? We know that Catherine Pillard was often named Plat or Plate. Is this more than a coincidence? Could Du Plat be a man named Pierre Plet, who appears in a contract on February 3, 1652, according to Marcel Trudel, a well known historian? As far as the mother's name is concerned, it is obviously an Amerindian name. So many question will have to be answer.

⁶ Trudel, Marcel : Catalogues des immigrants 1632-1662, page249

Editorial

By Pierre Ducharme (#19)

pierre.ducharme@gmail.com

Translation : Fernand Charron (# 6) solcman@gmail.com

Your association examines why the origin of our ancestor Catherine Pillard, wife of Pierre Charron, is being questioned

The title on the front page certainly caught your eye. And rightly so. Calmly sit down before proceeding any further.

During the last fifteen years, research carried out on our account has revealed unexpected information about our ancestors. By a long shot, that information was different from what was known or anticipated. For instance, it was shown that our ancestor Pierre Charron had been baptized in the Protestant faith.

As important as that finding may have been, it will pale in comparison with doubts about Catherine Pillard's origin, if they prove to be founded. It would constitute a major discovery, calling into question many other heretofore certainties. Bearing the foregoing in mind, here is what I intend to do:

- take stock of the source and meaning behind these doubts;
- outline the actions which your association intends to take to shed some light on this matter;
- enlist the support of our members for this purpose.

What do we know about Catherine Pillard?

Not very much, to tell you the truth. But in this regard the case of Catherine is no different from that of many immigrants from France during the XVIIIth century. Besides, researchers and genealogists⁷ agree on the content of these rather scarce documents. So, what do we know? She was a King's Daughter, baptized in La Rochelle on March 30, 1646, immigrated in 1663 or perhaps 1664, confirmed in Montreal in 1664, first married to Pierre Charron on October 19, 1665, mother of 12 children, remarried to Sébastien Brisson in 1708, died July 28, 1717. Of the original documents supporting these facts, only the marriage record of Pierre Charron and Catherine Pillard points to her French origin. Yet, this is not surprising. It is comparable with the situation of many immigrants of that era.

And now, a bit of genetics

The historical information listed in the preceding paragraph is entirely based on civil status documents. However it is possible today to establish, by genetic research, the recent or ancient origin of an individual or a community. We already discussed this subject in *le Trait d'union*⁸, but if you wish to know more you can consult the following websites : <https://www3.nationalgeographic.com/genographic/>, an English site, or <http://www.frenchdna.org/>. Let's briefly summarize the theory supporting this research:

- **For men**, the DNA analysis is carried out on the Y chromosome (Y DNA) which is transmitted from father to son and present only in men. It can remain unchanged for thousands of years. Men who are from a common ancestor share the same Y DNA signature among themselves and with their ancestor.
- **For women**, the analysis is carried out on the mitochondrial DNA (mtDNA) common to both men and women but transmitted solely by a mother to her offsprings. In other words, the mtDNA of any man or woman is transmitted by his/her mother who herself received it from her mother and so on up a strictly maternal line.

Mitochondrial DNA contains markers called haplogroups which vary from one population to another because they were subject to change from the time our ancestors left Africa 100,000 years ago. For example, the haplogroups of Amerindians are different from those of Caucasians, or those of Africans, or any other group. It is therefore possible to determine the origin of a group, and approximately when the group was separated from another by comparing the haplogroups in the mtDNA of these groups.

What raised doubts about the origin of Catherine Pillard?

Doubts were raised in an article published in the Fall 2007 issue (Vol. 25, No. 3) of the journal *Le Chaînon*⁹ (literally The Link), published by the *Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie*. This article, supported by 72 references, is entitled *Catherine Pillard, Fille du Roi, Algonquienne d'ascendance sibérienne, née en France vers 1651...*, et en sous-titre *Où est l'erreur...?*¹⁰ (our translation : *Catherine Pillard, A King's Daughter, of Algonquian-Siberian origin, born in France about 1651...* and subtitled *What's wrong with this picture ...?*¹¹ The following is an inevitably brief summary of this 11-page article.

The authors are three researchers¹² involved in the *Amerindian Ancestry Out of Mi'kma'ki* project, Mr. Raymond F. Lussier, Mr. King-Thomas McMahon and Ms. Johan Robitaille. Within the framework of this project, the authors unexpectedly found that the mtDNA of a matrilinear descendant of Catherine Pillard included type A haplogroups typical of Amerindians but unknown in Europe. Intrigued, but questioning the validity of the genealogy of the person, researchers continued their research.

By the time I finished writing this article (February 24), they had found four descendants of Catherine Pillard. According to the researchers, the analysis of their mtDNA demonstrated in all cases the presence of A haplogroup markers, and more important, they

⁸ Ducharme, Jacques : Le projet Génographique et le trajet de notre ADN. *Le Trait d'union*, vol. 14, no 1, octobre 2006, p. 12

⁹ Avery fine Journal, by the way

¹⁰ On peut consulter cet article sur le site <http://dna.brasdorfirstnation.com/menu.html>

¹¹ You can read the article on this site : <http://dna.brasdorfirstnation.com/menu.html>

¹² The researchers themselves are descendants of the Charron-Pillard couple.

are descendants from three different daughters of Catherine Pillard.

Based on these considerations, the authors concluded that Catherine Pillard could not be European but was of Amerindian origin, more precisely an Algonquian of Siberian ascent. Incidentally, the authors also support their conclusion based on various contradictions in what is known about Catherine Pillard such as changes in her family name and age over time. But research continues and researchers announced the publication of a complementary article next spring as confirmed by Ms. Robitaille, with whom I have been in touch by e-mail since late December.

What does the Association des Charron et Ducharme think about these doubts?

Genetic data submitted by the researchers must be considered seriously. The scientific base that supports the data is solid and, in this case, it seems to be applied correctly to each of the four different matrilinear descendants of Catherine that were identified.

Nevertheless, research results are more scientifically acceptable when confirmed by at least one more research carried out by a separate team. More so since a matrilinear line is not easily established and that it can be affected by a number of factors such as an adoption. Let's keep in mind also that, despite the contradictions mentioned above, the data to date is consistent with a French origin. While only the marriage record mentions a French origin for Catherine, not a single document refers to an Amerindian origin.

As soon as possible, the association will undertake to: identify and locate male and female matrilinear descendants of Catherine Pillard;

invite these descendants to undergo a non-invasive test (a few cells taken from the inner cheek with a cotton bud) that would determine the type of haplogroups in their mtDNA;

carry out a thorough examination of the records and hopefully find clues on the origin of Catherine Pillard;

at the end of these various actions, express the results in a position statement on the origins of our ancestor Catherine Pillard.

A call on members

At this stage, the members are being solicited on two counts.

First, we must identify other matrilinear descendants of Catherine Pillard. I would like to hear from anyone who has researched matrilinear descendants of Catherine leading to the identification of presently living persons. We would be particularly interested in female descendants of Catherine other than the three already identified, that is Catherine (the elder sister), Antoinette also known as Anne, and Marie-Louise. The names of Catherine's eight daughters in descending order of birthdate are :

- Catherine, born on 1666-09-23, married in 1679 to François Chagnon and remarried in 1695 to Daniel Tétreau;
- Marie-Charlotte, born about 1668, married in 1686 to Claude-Louis Lemaire and remarried in 1695 to Raymond Végéard dit Labonté;
- Antoinette known as Anne, born on 1670-11-18, married in 1686 to Pierre Goguet;
- Thérèse, born on 1674-02-26, married in 1689 to Jacques Hubert dit Parisien and remarried in 1701 to Antoine Piette;
- Catherine (not to be confused with her elder sister), born

about 1680, married in 1701 to Guillaume Adam dit Laramée;

- Hélène, born on 1682-11-02, married in 1701 to Charles Édeline ;
- Marie-Louise, born on 1686-09-04, married in 1703 to Michel Colin;
- Marie-Jeanne, born on 1688-05-07, married in 1706 to François Bouteille dit Bonneville.

Secondly, taking an mtDNA test is not free: it costs around \$ 200. Of course, it may be that some of those who will answer our call will take it on their own to pay for the cost of the test. Others may not be able to, or want to pay for it, especially if they do not have a particular interest towards resolving this issue. If such is the case, the association would consider paying part of, or the whole cost of the test.

The Émile-Ducharme research fund was created to finance such activities but it is not inexhaustible. Having said that, I invite our members, particularly those with an interest in the origin of our ancestor Catherine Pillard, to contribute to the fund. We will ever be grateful for your contribution.

What next?

Obviously, we will carry out as soon as possible mtDNA testing of some of the identified descendants. This would result in either of the following assumptions:

1st assumption: our test results confirm those obtained by the authors of the article published in *Le Chaînon*. This will confirm the authors' results in which case we will endeavor to understand what happened to Catherine and how it happened. There are possible solutions that will deserve to be explored but they will be examined later.

2nd assumption: our results do not confirm those obtained by the authors of the article in *Le Chaînon*. It will then be necessary to understand the differences and to determine a course of action. Other analysis may be needed.

Conclusion

Our association brings together the descendants of Pierre Charron and Catherine Pillard. Undeniably, we have an interest in whatever raises questions about Catherine's origin.

We will proceed without any preconceived ideas. The origin of Catherine Pillard, whether European, Amerindian, African or other, is of little importance to us since we have no control whatsoever in this matter. No matter what the outcome, the life of this prolific woman, mother of twelve children and ancestor of an innumerable descent, will forever deserve our respect and admiration.

We will maintain a healthy level of skepticism for an idea which, so far, contradicts what has been thought to be beyond question, but at the same time, a broadmindedness which will make it possible to accept such an idea if it is confirmed.

Finally, it is our firm intention to fully bring to light Catherine's origin, whatever it may be. This constitutes for our association an unprecedented challenge. One which we intend to undertake with the tenacity characteristic of our families, a quality perhaps inherited from Catherine.

Un arrière-petit-fils de Joseph Corneille Charron se sépare en 1933

Par Denis Charron (#285)

desjardins.charron@sympatico.ca

En 1968, la Chambre des communes a adopté la *Loi légalisant le divorce au Canada*. Cette loi permet notamment aux femmes de demander le divorce et leur reconnaît le droit à un domicile séparé : désormais, elles n'auront plus besoin d'obtenir une loi spéciale. Ce n'est donc plus, par ailleurs, uniquement le mari qui peut demander la séparation de corps et de biens pour cause d'adultère de sa femme. Mais il n'en a pas toujours été ainsi.

En effet, de 1840 à 1968, on ne pouvait obtenir un divorce que par une loi d'intérêt privé du parlement fédéral. Entre 1867 et 1968, quiconque désirait obtenir un divorce devait tout d'abord faire imprimer un avis d'intention de demande en divorce auprès du gouvernement dans *La Gazette du Canada* et dans deux autres journaux de son district ou de son comté de résidence et ce, pendant six mois. Au Québec, l'église catholique s'opposait au divorce (elle s'y oppose toujours d'ailleurs), ce qui évidemment ne limite pas l'application de la législation fédérale sur le sujet.

Le jugement qui suit, rendu par la Cour supérieure du Québec en 1933, donne une bonne idée des motifs pouvant alors conduire un juge à prononcer une séparation de corps et de biens. Par respect pour les personnes impliquées dans ce jugement, j'ai évidemment supprimé les informations nominatives susceptibles de les identifier, et ce même si ce texte du jugement est public. Il est néanmoins intéressant de constater l'évolution de la société qui se traduit aujourd'hui par une législation fort différente de celle qui prévalait au début du siècle dernier.

Quelle leçon devons-nous en tirer? Comme généalogiste, il faut tenir compte de cette évolution dans nos recherches. Ce qui était inacceptable ou illégal à une certaine période peut ne plus l'être aujourd'hui, et vice-versa. C'est une grande leçon à retenir si on veut juger correctement le comportement et les actions de nos ancêtres.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE TERREBONNE
COUR SUPERIEURE
Saint-Jérôme, 1933

PRESENT: L'HONORABLE JUGE A
No 0000

Monsieur B, journalier de la ville de Sainte Agathe des Monts, comté et district de Terrebonne, demandeur;

vs

Madame C, épouse commune en biens de Monsieur B le demandeur, la dite dame ci-devant de Sainte Agathe, et actuellement de Weir, comté d'Argenteuil, district de Terrebonne, défenderesse;

LA COUR, ayant entendu le demandeur par son procureur, la défenderesse dûment assignée ayant fait défaut de comparaître, ayant examiné la procédure, les pièces produites et sur le tout délibéré:

ATTENDU que le demandeur déclare:-

1. *Qu'il a épousé la défenderesse, à Huberdeau, en 1911, sous le régime de la communauté de biens, sans contrat de mariage;*
2. *Que du mariage du demandeur avec la défenderesse, sont nés neuf enfants, dont sept sont encore vivants;*
3. *Que depuis quelques années, la défenderesse fait tout en son possible pour rendre au demandeur, la vie conjugale impossible;*
4. *Que depuis environ trois ans, la défenderesse se plaît à tromper son mari, le demandeur et la défenderesse depuis ces trois dernières années, vit dans un état continuel d'adultère;*
5. *Que loin de se contenter d'avoir des amants, la défenderesse entraîne la fille du demandeur, âgée de 15 ans, à mener la même vie qu'elle mène;*

6. *Que la défenderesse constitue un danger pour le demandeur et ses enfants; en effet, que dans le cours de décembre 1930, le demandeur travaillait au chantier et à la fin du mois, il est descendu passer le temps des fêtes dans sa famille;*
7. *Que le demandeur a été cinq jours à son domicile, avec sa femme, et lors de son retour au chantier, le demandeur s'est aperçu qu'il avait contracté chez lui, des maladies vénériennes;*
8. *Que pendant tout l'hiver, le printemps et l'été, le demandeur a continué à travailler quoique malade, pour gagner la vie de ses enfants;*
9. *Que le 26 octobre 1931, le demandeur a dû se rendre à l'hôpital, pour y subir des opérations, et il est sorti de l'hôpital le 10 novembre;*
10. *Qu'à son retour de l'hôpital, le demandeur a surpris la défenderesse, à sortir avec son amant, et ce, plusieurs soirs de suite;*
11. *Que le demandeur a dû se rendre de nouveau à l'hôpital, pour se faire examiner, et à son retour, à la maison, la défenderesse était avec sa mère et le mari de sa mère et lors de l'arrivée du demandeur, elle a dit à ce dernier: "Tu vas t'en aller, ou je vais m'en aller";*
12. *En réponse à cette déclaration de son épouse, le demandeur a répondu "Que c'était son domicile et celui de ses enfants et qu'il entendait rester avec ses enfants;*
13. *Sur ce, la défenderesse et ses parents ont déclaré que la défenderesse s'en irait et ils ont tenté d'engendrer querelle au demandeur;*
14. *Que pour ne pas faire de querelle, le demandeur est sorti et pendant son absence, la défenderesse a quitté le domicile en compagnie de ses parents et pour déménager son linge, elle a requis les services de son amant;*
15. *Que le demandeur a toujours patienté, croyant sincèrement que la défenderesse en viendrait à de meilleurs sentiments et consentirait à s'amender;*
16. *Que loin de s'amender, la défenderesse mène une vie pire que jamais, et aujourd'hui, il est impossible pour le demandeur de continuer à vivre avec la défenderesse;*
17. *Que vu ce que décrit ci-dessus et plus spécialement, l'adultère de la défenderesse, le demandeur est en*

droit de demander contre la défenderesse, une séparation de corps et de biens;

18. *Qu'à son retour de l'hôpital, le demandeur a été arrêté sur un mandat émis sur plainte de la défenderesse, et le demandeur ajoute plus spécialement, que cette plainte et dénonciation de la défenderesse avaient été faites sans aucune raison et comme question de faits le demandeur a été acquitté;*
19. *Que vu ce que décrit ci-dessus, le demandeur est en droit de demander à ce que la défenderesse soit déclarée déchu du droit à une pension alimentaire;*
20. *Qu'après le départ de la défenderesse, le demandeur a fait tenir sa maison par sa fille, pendant quelques jours, et cette dernière a déserté le domicile du demandeur, à la suite des mauvais conseils de la défenderesse, qui a amené sa fille avec elle, et depuis ce temps, la cache au demandeur;*
21. *Que le demandeur est en droit de demander la garde définitive des enfants, le demandeur plaident spécialement que la défenderesse en est indigne;*
22. *La présente action est bien fondée en faits et en droit;*

Vu la preuve littérale au soutien de la déclaration;
Vu la preuve donnée à l'audience;

DECLARE que le demandeur est séparé de corps et de biens d'avec la défenderesse et qu'il n'est plus tenu de vivre avec elle et de lui payer une pension alimentaire;
ACCORDE la garde définitive des enfants au demandeur;

Le tout avec dépens distraits à Maître. W. procureur du demandeur.

(Signé) JUGE A.

COPIE CONFORME LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPERIEURE
(Signé) L.

Sources : Bibliothèque et Archives Canada
Fonds personnel de l'auteur.

Antonio Ducharme, pionnier et co-fondateur de Québec-Ouest (Vanier)

Par Ange-Émile Ducharme(#2)

Antonio Ducharme naquit le 19 septembre 1888, à St-Félix-de-Valois (QC), fils de Pierre Ducharme, forgeron, et d'Alphonsine Piette. Il fit ses études à Joliette, mais il dut travailler à bonne heure afin de contribuer aux frais des études de certains de ses frères et soeurs. C'est ainsi que deux de ses frères devinrent prêtres : Anthime, aumônier dans les forces armées avec le grade de major, devint célèbre pour son dévouement durant la guerre 1914-1918; Rodolphe fut pour sa part curé à Ste-Marcelline et à Ste-Mélanie, deux villages de sa région natale de Lanaudière.

Antonio entra en 1915 au service de la compagnie de chemins de fer Canadien national (on disait alors le C.N.R.). Pour satisfaire aux exigences de son emploi, il s'installa dès lors à Québec, afin de travailler aux nouvelles usines

de son employeur. C'est dans cette ville qu'il fit la connaissance en 1916 de sa future épouse, Henriette Legendre, fille de Alfred Legendre, protonotaire de St-Joseph-de-Beauce, et de Éléonore Vézina. Ils s'épousèrent le 27 janvier 1917 en l'église St-Roch de Québec.



À l'automne 1922, la Compagnie immobilière Frontenac fit un premier appel pour le développement de la ville de Québec-Ouest (maintenant ville Vanier). À l'époque, ce territoire ne disposait d'aucune des commodités essentielles (aqueduc, voirie, etc.). Le pont Marie-de-l'Incarnation n'était pas encore construit sur la rivière St-Charles, de sorte qu'il fallait, pour se rendre à Québec, faire un très long détour à pied par le pont de l'Aqueduc, ou en auto par le pont Scott. Les perspectives de s'y établir n'étaient pas très brillantes, car tout était à créer de toutes pièces. Néanmoins, Antonio fut l'un des premiers courageux à répondre à l'appel, et il se construisit rapidement une belle résidence. Peu après, intéressé au développement de sa ville, il accepta l'offre du président de la compagnie immobilière, et devint courtier en immeubles à temps partiel, tout en gardant son emploi.

Membre fondateur de la Commission scolaire de la ville de Québec-Ouest, il accomplit six mandats comme président, soit de 1923 à 1940. Simultanément, il fut élu échevin de cette ville à sept reprises, soit de 1923 à 1931 et 1934 à 1940. Durant ces quatorze années, tous ses moments libres furent consacrés à l'amélioration des services municipaux, pour le bien-être de ses concitoyens. Il organisa et géra même une équipe de baseball, qui connut beaucoup de succès. Durant la terrible crise économique qui frappa à partir de 1929, il démontra une grande générosité, aidant financièrement les plus démunis..

Mais en mars 1941, le C.N.R ayant fermé son usine de Québec, il fut obligé pour poursuivre sa carrière

au sein de cette entreprise, de s'installer à Montréal, où sa famille alla le rejoindre quelques mois plus tard. Le reconnaissant comme l'un de ses citoyens les plus marquants, le conseil de ville de Québec-Ouest allait alors lui rendre hommage pour les services rendus en donnant son nom, Ducharme, à une avenue de la ville.

Retraité en 1953, Antonio ne cessa pas d'être actif pour autant. Il occupa son temps notamment à la construction de chalets d'été à Chambly et à Ste-Rose. Mais il ne profita pas longtemps de cette retraite. Lui qui n'avait jamais été malade, il décéda le 25 septembre 1959, à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc de Montréal, après une courte maladie. Son épouse Henriette lui survivait, ainsi que cinq de leurs six enfants, dont l'auteur de ce texte.

Lignée ancestrale paternelle d'Antonio Ducharme

1 Pierre Charron (Pierre + Judith Martin)	19 octobre 1665 Montréal, QC	Catherine Pillard (Pierre + Marguerite Moulinet)
2 François Charron-dit-Ducharme	30 janvier 1701 Sorel, QC	Marguerite Piette (Jean + Marguerite Chenereau)
3 Jean-Baptiste Charron-dit-Ducharme	11 février 1732 Berthier, QC	Marguerite Maret-dit-Lépine (Richard + Marie-Madeleine Cloutier)
4 Jean-Baptiste Charron-dit-Ducharme	2 novembre 1762 Berthier, QC	Geneviève Joly (Jean-Baptiste + Marie-Claire Blet-Gazaille)
5 Jean-Baptiste Charron-dit-Ducharme	8 juin 1795 Berthier, QC	Louise Lesiège (Charles + M-Louise Liénard-dit- Mondor)
6 Basile Charron-dit- Ducharme	25 juin 1827 Ste-Élisabeth, QC	Rose Éneau-Canada (Eustache + Rose Sylvestre)
7 Basile Charron-dit-Ducharme	26 novembre 1844 Ste-Élisabeth, QC	Rose Desrosiers-Lafrenière (Joseph + Lucille Lambert- Aubin)
8 Pierre Ducharme	23 juin 1880 Ste-Élisabeth, QC	Alphonsine Piette (Dieudonné + Delphine Bastien)
9 Antonio Ducharme	23-janv-17 St-Roch, Québec, QC	Henriette Legendre (Alfred + Éléonore Vézina)

Assemblée générale annuelle

Soyez avisés que l'assemblée générale annuelle de votre association aura lieu samedi le 24 mai 2008, à 13 h, à l'endroit suivant :

- **Bibliothèque Germaine-Guévremont**
- **2900 de la Concorde Est, Laval, Québec**¹³

Au cours de cette assemblée seront présentés notamment les rapports du président, de la registraire et de la trésorière pour l'année écoulée. Tous les autres sujets relatifs à la vie et aux projets de l'association seront aussi abordés. Enfin, des élections seront tenues pour combler les postes des administrateurs dont le mandat vient à échéance.

Il va de soi que tous les membres en règle de l'association (et ceux qui veulent le devenir) sont les bienvenus à cette assemblée. Si cela est possible, nous prévenir à l'avance de votre présence, pour que nous puissions vous accueillir comme il se doit. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le soussigné.

AVIS D'ÉLECTION.

Veillez prendre note que trois des 11 sièges au Conseil d'administration de notre association seront à combler au terme du mandat des administrateurs en poste (sièges # 4, 8, 9). Conformément à nos statuts, l'élection pour combler ces postes se tiendra lors de l'assemblée générale annuelle, à la date annoncée ci haut, soit le 24 mai prochain.

Tout membre en règle de l'association peut poser sa candidature à l'un de ces postes. Pour ce faire, il est préférable d'en aviser le soussigné à l'avance, par téléphone, par écrit ou par courrier électronique. Cependant il est tout à fait acceptable de déposer sa candidature sur place lors de l'assemblée générale.

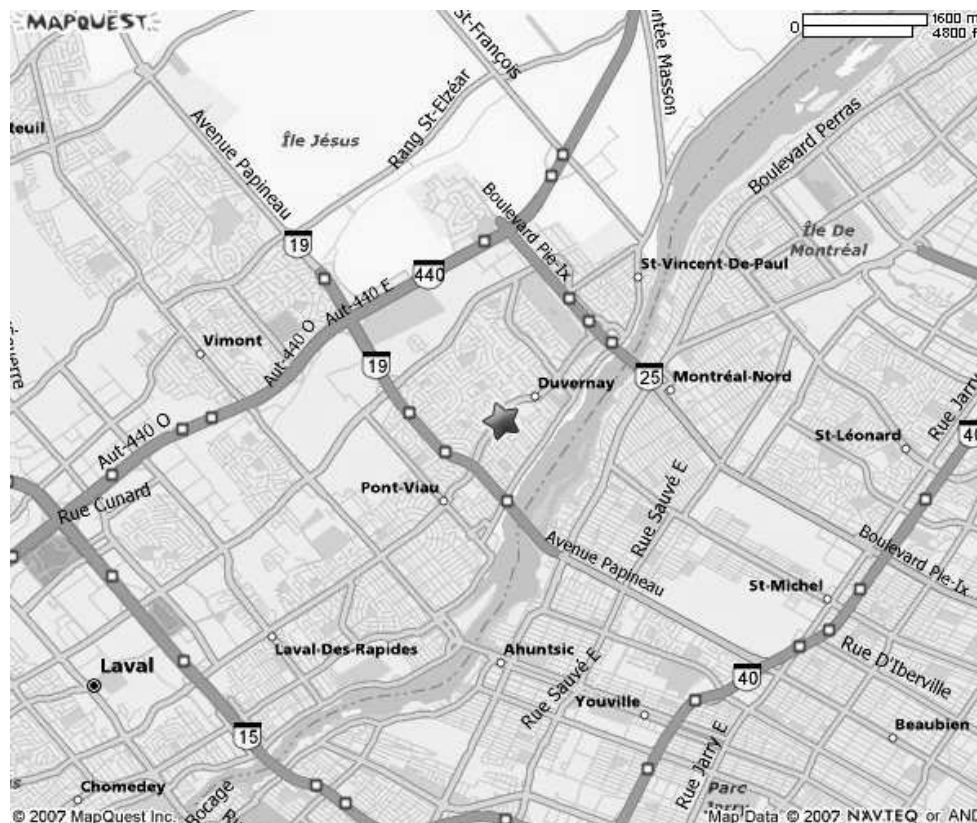
Aucune qualification particulière n'est requise pour devenir membre du conseil. Il suffit de vouloir s'impliquer dans l'atteinte des objectifs de l'association, et de pouvoir assister (le plus souvent possible) aux 3 réunions tenues chaque année (elles ont lieu dans la région de Montréal). Les administrateurs peuvent aussi s'investir de façon plus particulière dans l'un ou l'autre de nos activités (publications, activités sociales, etc.), en fonction de leur disponibilité et de leurs intérêts personnels.

Doit-on préciser que la survie de l'association est reliée à l'existence d'un conseil d'administration dynamique, ce qui implique l'arrivée de nouveaux membres pour succéder à ceux qui quittent pour diverses raisons, la plupart du temps après plusieurs années d'implication.

Au plaisir de recevoir votre candidature,

Pierre Ducharme, président
Association des Charron et Ducharme inc.
665 Franchère
Laval (Québec) H7E 3R1
Téléphone: (450) 661-1282
Courriel : pierre.ducharme@gmail.com

¹³ Facilement accessible par les autoroutes 19 et 25, la bibliothèque Germaine-Guévremont est située à mi-chemin entre le pont Papineau-Leblanc et le pont Pie-IX, du côté sud du boulevard de la Concorde (voir carte). Stationnement gratuit derrière la bibliothèque.



Le 28 juin 2008 :

Les familles Ducharme invitent les Charron et Ducharme à fraterniser

Quelques membres et amis de l'association organisent pour le début de l'été une activité dont l'objectif est de favoriser la fraternité entre les membres de nos familles, et ce dans un cadre champêtre et à un prix très raisonnable. Sans être à l'origine de ce projet, l'Association des Charron et Ducharme inc. est heureuse de l'appuyer en informant ses membres, et souhaite aux organisateurs tout le succès qu'ils méritent.

Programme de l'activité

Date : Samedi le 28 juin 2008

Heure : 11 h 00 à 22 h 00

Endroit : **Domaine de la forêt perdue**

1180 rang Saint-Félix, Notre-Dame-du-Mont-Carmel QC GOX 3J0

Téléphone : (819) 378-5946 ou 1 800-60-foret

www.domainedelaforetperdue.com.

Pour joindre les organisateurs de la fête, voir plus loin.

11 h : Accueil

12 h : Dîner aux *hot-dogs*

13 h : Activités libres et jeux organisés sur le site du *Domaine* (détails plus loin)
Rencontres, échanges d'informations généalogiques et de photos, etc.

15 h 30 Remise des prix de concours et de présence

16 h : Conférence de M. Marcel Fournier, historien et généalogiste : *Champlain et la fondation de Québec* (durée : 50 minutes)

17 h : Grand BBQ : chaque famille apporte ses victuailles

19 h : Feu de camp et danses.

22 h : Fin de l'activité

Le Domaine de la forêt perdue dispose d'une dizaine de kilomètres de sentiers en pleine nature, dans le plus grand labyrinthe du monde, selon les propriétaires. On peut s'y initier à l'observation de la faune et la flore, développer le goût et des habiletés de recherche et d'orientation en forêt. C'est l'endroit idéal pour l'auto cueillette de champignons, de pommes de pin, de quenouilles, de bleuets et de mûres. À travers le labyrinthe, qui vous offre un oasis de paix sans pareil pour s'oxygéner et refaire le plein d'énergie, découvrez des oies, des canards, des pintades et plus encore. Il y a aussi une activité d'observation du monde fantastique des abeilles.

Le coût de l'activité est de 12 \$ par personne, payable à l'avance. Ce coût comprend le dîner aux *hot-dogs* et les condiments d'accompagnement, l'accès au *Domaine*, la conférence de M. Fournier, ainsi qu'un produit de la ferme. Chaque participant doit par contre prévoir ses propres victuailles pour le souper, qu'il pourra faire cuire sur l'un des BBQ du domaine, et les boissons (jus, bière etc.) pour la journée.

Quelques points importants à noter :

- **Le nombre de participants est limité à 125;**
- **La date limite d'inscription est fixée au 1^{er} juin;**

- ***Pour s'inscrire, compléter le formulaire d'inscription joint au bulletin, et le retourner à l'adresse indiquée sur le formulaire, avec votre chèque.*** Attention : ce formulaire ne doit pas être retourné au casier postal de l'association;
- ***Nous confirmerons toutes les inscriptions;***
- ***Aucun remboursement ne pourra être consenti après le 1^{er} juin;***
- ***Un grand chalet est disponible en cas de mauvais temps. Ce chalet est équipé d'une cuisine avec BBQ et de tables de pique-nique. C'est là que M. Fournier présentera sa conférence. En cas de pluie, des activités y seront prévues;***
- Au début de l'été et en pleine nature, il peut y avoir un ou deux moustiques! Donc apporter son insectifuge préféré;
- Ceux qui désirent rester plus longtemps peuvent camper : il y a de l'espace pour les roulottes, ou en camping sauvage sans service et sans frais. Des chambres sont aussi disponibles au coût de \$25.00 style gîte, et \$35.00 style condo;
- Les dispositions pour l'hébergement doivent être prises avec les responsables du Domaine, et non avec les organisateurs de l'activité;
Ceux qui désirent une formule d'hébergement avec plus de confort peuvent s'adresser à un hôtel à proximité du Domaine, à www.gouverneurshawinigan.com

Pour plus d'informations, contacter :

Mme Céline Ducharme
celine.ducharme@videotron.ca
 ou téléphoner en soirée au 418 847-6158

Nouvelle parution

La descendance de Nicolas Charron et Marie Viau, de 1703 à 2000

Deuxième des quatre fils de nos ancêtres **Pierre Charron** et **Catherine Pillard**, **Nicolas** est aussi celui dont la descendance connue à ce jour est la moins nombreuse. C'est avec lui que nous amorçons la publication de la série de 4 volumes sur la descendance de ces ancêtres. Chaque volume sera consacré à la descendance de l'un des fils du couple d'origine, seule façon de produire des volumes de dimensions raisonnables.

Cet ouvrage se distingue des dictionnaires antérieurs de l'association par sa forme, qui adopte l'un des modèles proposés par le logiciel *Brother's Keeper*^{md}. Cette présentation facilite la recherche de ses ancêtres en ligne directe, tout en permettant d'identifier aisément tous les enfants de chaque couple, leurs conjoints et leurs enfants.

L'auteur, **Micheline Charron**, occupe le poste de secrétaire du conseil d'administration de notre association. C'est une généalogiste patiente, méticuleuse et tenace, qui met ici à notre disposition le fruit d'un travail de plusieurs années.

L'ouvrage comporte environ 250 pages, de format 8,5" x 11". Il s'adresse donc avant tout aux descendants de **Nicolas Charron** et **Marie Viau**, ainsi qu'à ceux et celles dont les familles sont alliées à ces descendants ou qui veulent tout savoir sur la descendance de nos ancêtres **Pierre Charron** et **Catherine Pillard**.

Pour commander votre exemplaire, utilisez le bon de commande joint à cet envoi. Les quantités sont limitées.

Now available

The descendants of Nicolas Charron and Marie Viau, from 1703 to 2000

Second of the four sons of our ancestors **Pierre Charron** and **Catherine Pillard**, **Nicolas** is also the one whose known descendants at this time are the least numerous. It is with him that we begin the series of 4 volumes on the descendants of these ancestors. Each volume will be devoted to the offspring of one of the couple's sons, the only way to produce volumes of reasonable dimensions.

This book differs from previous dictionaries of the association by its form, which adopts one of the models proposed by the *Brother's Keeper*[®] software. This facilitates the search of one's ancestors in direct line, while enabling to easily identify all children of each couple, their spouses and their children.

The author, **Micheline Charron**, acts as secretary of the board of directors of our association. She is a patient, meticulous and tenacious genealogist, who now puts at our disposal the result of a multi-year work.

The book has about 250 pages, size 8.5"x 11". It will interest primarily the descendants of **Nicolas Charron** and **Marie Viau**, and also those whose families are allied with their descendants, and also someone who wants to know everything about the descendants of our ancestors **Pierre Charron** and **Catherine Pillard**.

To order your own copy, use the order form attached to this shipment. Quantities are limited.

Publications / outils de recherches / nouvelles

Quelques sites Internet intéressants

- **Métiers d'autrefois.**

Notre ancêtre Pierre Charron se définit comme *Maître mégissier* lors de son mariage le 19 octobre 1665 à Montréal. Nous en sommes très heureux pour lui. Mais, au fait, qu'est ce qu'un mégissier?

Pour le savoir, il suffit de consulter le site *Les Métiers de nos ancêtres*, au www.vieuxmetiers.org. L'auteur de ce site, M. D. Chatry, nous y apprend qu'un mégissier (ou mégicier) est un «*Artisan qui fait tomber la laine de dessus la peau des brebis et moutons et qui passe les peaux à poil avec de l'alun*».

Le site, régulièrement mis à jour et facile à consulter, décrit ainsi plusieurs centaines de métiers; certaines définitions sont mêmes accompagnées d'illustrations. Très intéressant.

- **Paléographie**

Pas facile de lire de vieux actes! L'orthographe des mots a varié au fil des siècles, comme aussi la façon de tracer les lettres. De plus, nos ancêtres ne disposaient pas de stylos à bille! Écrire à la plume d'oie, ce n'est pas toujours facile. Alors si un petit cours gratuit de paléographie vous intéresse, une visite à <http://perso.orange.fr/eric-camille.voirin/paleo> s'impose. Treize cours au total, entièrement téléchargeables. Ne remplace pas un vrai professeur, mais fort utile tout de même.

- **Périodiques de l'état de New York accessibles sur Internet.**

Plusieurs familles Charron et Ducharme se sont établies au XIX^e siècle (et peut-être même avant), dans le nord de l'état de New York, non loin de la frontière du Québec. L'information sur ces familles est rare et difficile à obtenir. Le site *Northen New York Historical Newspapers* comble en partie cette lacune. Il met à la disposition des visiteurs **920 000 pages** numérisées de **27 périodiques** (au 31 janvier 2008), de 1811 à ce jour. Adresse : <http://news.nynln.net/index.html>

- **Inventaire des lieux de mémoires de la Nouvelle-France**

Le *Centre interuniversitaire d'études québécoises* (CIEQ) a développé un site sur lequel on pourra, à terme, localiser tous les *lieux de mémoires de la Nouvelle-France*. Par ce terme, on signifie les bâtiments, sites archéologiques, plaques commémoratives, monuments, etc., bref tous les lieux associés à la présence française en Amérique du Nord et ce, des deux côtés de l'Atlantique. C'est le site à consulter notamment pour savoir si un tel lieu est consacré à l'un de vos ancêtres ou porte votre nom. Seuls les lieux extérieurs sont actuellement considérés pour inscription, de sorte que la plaque que notre association a dédiée aux ancêtres Pierre Charron et Catherine Pillard ne peut y être inscrite. L'adresse du site est <http://www.memoirenf.cieq.ulaval.ca/>

- **Livrets « Les chemins de la mémoire »**

Pour commémorer le 400^e anniversaire de la fondation de Québec en 2008, des bénévoles français, membres du réseau France/Québec ont unis leurs efforts pour réaliser un ambitieux projet, sous les auspices de la *Commission franco-québécoises sur les lieux de mémoire communs* et l'*Association nationale France-Québec* : 12 livrets de 128 pages, chacun mettant en valeur l'inventaire patrimonial exceptionnel d'une ou plusieurs régions de France, incluant des cartes géographiques. Les chercheurs ont accordé une attention particulière aux endroits reliés aux ancêtres des associations de familles.

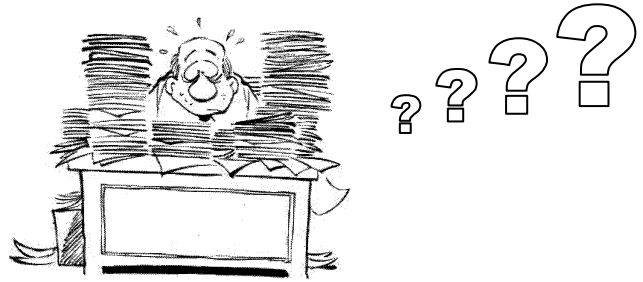
Chaque livret est vendu au prix de 18 \$, et on peut se procurer la série complète pour 150 \$. Pour information ou commande : Association Québec France, <http://www.quebecfrance.qc.ca/VilleEtVillage.php>

L'Association des Charron et Ducharme inc. n'a aucun intérêt direct ou indirect dans cette publication.

La foire aux questions / Asking Questions

Par **Luc Charron (#12)**

charronl@videotron.ca



La chronique « La Foire aux questions » permet de poser à tous nos membres les questions restées sans réponses au terme de vos recherches. Toutes les questions, de même que les réponses éventuelles, doivent être adressées au responsable de cette chronique, Luc Charron. Veuillez poser vos questions brièvement et clairement. Ne pas oublier d'indiquer le numéro de la question dans vos réponses, le cas échéant.

This column allows you to ask to all our members the questions for which no answers were found in your researchs. Questions and answers must be sent to the editor of this column, Luc Charron. Please write your questions briefly and clearly. When answering a question, don't forget to give the question's number.

QUESTIONS :

Q-19.7.01 Cherche le mariage et les parents de **Jean-Paul Charron** m. à **Jeannine Soumis (1927-2008)**. Le couple a 2 enfants : **Marie-Claude & Josée**. (Luc Charron # 12)

Q-19.7.02 Cherche les parents de **Maurice Charron (1922-2008)** m. à **Claire Marcil**. Le couple a un enfant : **Dennis**. (Luc Charron # 12)

RÉPONSES/ANSWERS :

R-19.6.01 **Charron Théophile (1836-)** (**Georges et Victoire Denault**) marié à **Louise-Marguerite Larocque**, 4 février 1878 à St.Mathias, Rouville. Les enfants mentionnés sont ceux qu'il a eus avec **Marie Trudeau**. (Jean E. Charron # 113)

R-19.6.03, R-19.6.04, R-19.6.08, R-19.6.09, R-19.6.11, R-19.6.12, R-19.6.10 : Ce sont des Charron-Cabana. (Jean E. Charron # 113)

R-19.6.06 **Charron Jean-Marie-Ls.-Clovis (1815-1901)** (**Frs.-E.-A. et de M.-Marg.-A. Ayotte**) marié à **Sophie Chatel (Pierre et Marg. Gazaille)** 25 janvier 1848 à St.-Denis, St.Hyacinthe. (Jean E. Charron # 113)

R-19.6.14 **Charron Olivier (1845-)** (**Simon et de Madeleine Réaume**) marié à **Victorine/Victoire Chevalier (1841-)** (**Charles et Madeleine Dusset (Doucette)**), 16 mars 1879 à Ste-Anne, Tecumseh, Essex, ON. Un enfant : **Sophie**. (Jean E Charron # 113)

R-19.6.18 **Charron David (1847-)** (**Augustin et Josephte Lécuyer** (parenté assumée) marié à **Kate ?** (Jean E. Charron)

R-19.6.21 **Charron J.-Bte. (1828-)** (adopté par **J.-Bte. et Marie Trépanier**), marié à **Julie (1829-)** **Languedoc/Lanctôt/Lacoste/Lacasse (Pierre et Louise Joint)** le 26 juillet 1855, à N.-D. de Bonsecours, Montebello, Papi-neau. Les enfants sont; **Amédée, Adolphe, Rosina et Olivier**. (Jean E. Charron # 113)

R-19.6.34 **Charron Napoléon (1863-1949)**(**François et de Catherine Turcotte**) marié à **Délia Gagnon (1876-1953)** (**Léon et Alvina Corbeil**), le 17 juin 1895 à la Cathédrale de Montréal ou le 30 novembre 1895 à Ste-Catherine Montréal. Un enfant : **Napoléon (1898-)** né à St.-Martin, Laval. (Jean E. Charron # 113)

R-19.6.35 Ici je crois qu'il y a erreur dans le recensement. **Charron-Ducharme Catherine (1828-)** (**Joseph et Catherine Robillard**) mariée à **Joseph Morin (1852-)** (veuf de **Marie-Anne Tremblay**) le 23 janvier 1855 à St-Barthélémy, Berthier. Un enfant **Louis Morin (1863-)**. (Jean E. Charron # 113)

R-19.6.37 **Charron Frs.-Xav. (1831-61)** (**Louis et Josephte Desjardins**) marié à **Marie-Édesse Chalifoux (Benjamin et Pauline Éthier)** le 25 octobre 1852 à St-Martin, Laval. Un enfant : **Xavier (1868-)** à Leslie-Clapham, Pontiac. (Jean E. Charron # 113)

R-19.6.42, R-19.6.43, R-19.6.45 Ce sont des Charron-Cabana (Jean E. Charron # 113)

R-19.6.38 **Charron Luc (vers-1847-1928)** (**Luc et Clothilde Denault**), marié à **Elzire-Joséphine Bousquet (1851-)** (**Ignace et Euphrosine Gendreau**) le 1er juillet 1871 à Webster, MA., ÉU. Ils ont neuf enfants : **Alexandre, Agnès (1883-), Napoléon (1889-), Louis-Émile (1891-), Georgina-Emma (1874-), Victorine (1876-), Marie-Clara (1879-), Albina (1886-)** et **Wilfrid (1872-)**. (Jean E. Charron # 113)



À la mémoire de nos disparus...



L'Association et ses membres offre ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil.

CHARRON RITA (1928-2007). À l'âge de 79 ans, décédée le 28 août à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, inhumée le 1^{er} septembre au cimetière Saint-François d'Assise. Fille de JOSEPH-ÉLIE CHARRON et ÉMILIA LEMIEUX, épouse de JACQUES PERSILLIER-LACHAPELLE.

CHARRON JACQUELINE (1928-2007). À l'âge de 79 ans, décédée le 3 septembre à Hull. Fille de ÉMILE CHARRON et de MARIE-LOUISE CHARBONNEAU, épouse de JOSEPH BELLEFEUILLE.

CHARRON GISÈLE (1948-2007). À l'âge de 59 ans, décédée le 5 octobre à l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe. Fille de CHARLES-HONORÉ CHARRON et de THÉRÈSE PETIT, épouse de MICHEL LECLERC.

CHARRON LAURE (1907-2007). À l'âge de 100 ans et 6 mois, décédée le 27 octobre. Fille de OCTAVE CHARRON et ALDÉNA MAINVILLE.

CHARRON THÉRÈSE (1928-2007). À l'âge de 79 ans, décédée le 9 novembre à La Prairie et inhumée le 17 au cimetière local. Fille de ÉMILE CHARRON et de CHRISTIANA JETTÉ, épouse en premières noces de GABRIEL LAPIERRE et en secondes noces de PAUL MOQUIN.

CHARRON RAYMOND (19??-2007). Décédé le 10 novembre. Fils de ALBERT CHARRON et de JULIETTE LAFONTAINE, époux de HÉLÈNE GAULIN.

CHARRON ÉMILIA (1925-2007). À l'âge de 82 ans, décédée le 14 novembre au centre Champlain de Gatineau et inhumée le 20 au cimetière Saint-Rédempteur. Fille de HONORÉ CHARRON et EUGÉNIE DAGENAIS, épouse de feu LIONEL GERVAIS.

DUCHARME PATRICE (1973-2007). À l'âge de 34 ans, décédé le 27 novembre à Longueuil. Fils de MAURICE DUCHARME et MADELEINE OLIVIER.

CHARRON GASTON (1934-2007). À l'âge de 73 ans, décédé le 6 décembre. Fils de ZOTIQUE CHARRON et de CÉCILE LEBLANC, époux de DENISE FISET.

CHARRON MADELEINE (1933-2007). À l'âge de 74 ans, décédée le 13 décembre au CSSS hôpital de Gatineau. Fille de LUCIEN CHARRON et de LUCIENNE SABOURIN, épouse de SAMUEL ESSIAMBRE.

CHARRON ANNETTE (1936-2007). À l'âge de 71 ans, décédée le 13 décembre. Fille de EMILE CHARRON et M.-LOUISE CHARBONNEAU, épouse de ROGER MONTPETIT.

CHARRON ALDOR (1923-2007). À l'âge de 84 ans, décédé le 20 décembre au CHSLD Marie-Rollet, Montréal. Fils de THÉODULE CHARRON et MARIE-MADELEINE GIROUARD, époux de f. YVETTE SAINT-GERMAIN.

CHARRON RÉAL (1942-2007). À l'âge de 65 ans, décédé le 20 décembre à Laval. Fils de FRANÇOIS CHARRON et de SIMONE LAVIGUEUR, époux de MONIQUE LEGAULT.

CHARRON JEAN-JACQUES (1923-2008). À l'âge de 85 ans, décédé le 1^{er} janvier au CSSS de Hull. Fils de ISIDORE CHARRON et de GEORGIANNA LAFRANCE, époux de JEANNETTE LAPLANTE.

CHARRON ORTRUDE (1918-2008). À l'âge de 89 ans, décédée le 26 janvier 2008 à Montréal. Fille de THÉODULE CHARRON et de MARIE-MADELEINE GIROUARD, épouse de LÉO VOGHEL.

Note : nous invitons nos membres à communiquer les informations relatives aux événements sociaux survenus dans leur famille (naissances, mariages, décès, nominations etc.) à Luc Charron (charronl@videotron.ca), pour les familles Charron, et à Pierre Ducharme

(pierre.ducharme@gmail.com) pour les familles Ducharme. Merci.

Note : we invite our members to send data about the social events in their families (births, marriages, deaths, promotions, etc.) to Luc Charron (charronl@videotron.ca), for Charron families, and to Pierre Ducharme (pierre.ducharme@gmail.com) pour Ducharme families. Thanks.



Recensement de la descendance de Pierre Charron et Catherine Pillard (200-02-01)

Par Luc Charron (# 12) et Pierre Ducharme (# 19).

Nos ancêtres Pierre Charron et Catherine Pillard ont eu 4 fils. Ceux-ci ont eu aussi une nombreuse descendance, sur laquelle nous faisons rapport régulièrement. Cette rubrique a en effet paru pour la première fois en octobre 1994 (Le Trait d'union, Vol. 2, No 1).

Les chiffres du tableau suivant incluent tous les descendants connus de ces fils, ayant porté ou portant le nom Charron ou le nom Ducharme. Ils n'incluent pas les descendants des filles. Le nombre réel de descendants de Pierre et Catherine est donc bien supérieur.

Census of Pierre Charron and Catherine Pillard's descendants (February 1st, 2008)

By Luc Charron (# 12) and Pierre Ducharme (# 19).

Our ancestors Pierre Charron and Catherine Pillard had 4 sons. These had numerous descendants, about whom we report regularly in this newsletter. This report appeared first in the October, 1994, issue of the Trait d'union (Vol. 2, No 1).

The figures in the following table include all known descendants to these sons, having worn or wearing the name Charron or the name Ducharme. They do not include the descendants of the daughters. The real number of descendants of Pierre and Catherine is thus much superior.

DESCENDANCE DE:	Mai 2007		Août 2007		Février 2008	
	#	%	#	%	#	%
François, dit Ducharme	7846	41.17%	7896	41.24%	8015	41.49%
Pierre	5899	30.95%	5923	30.94%	6001	31.06%
Jean	3322	17.43%	3331	17.40%	3334	17.26%
Nicolas	1991	10.45%	1995	10.42%	1969*	10.19%
TOTAL	19058	100%	19145	100%	19319	100%

* la correction d'une lignée a entraîné une révision à la baisse de la descendance de Nicolas.

**Joyeuses
Pâques
à
tous!**



**Happy
Easter
to
everyone!**

BIENVENUE PARMIS NOUS / WELCOME AMONG US

Il nous fait plaisir d'accueillir les personnes suivantes, qui ont adhéré à notre association, de leur souhaiter la bienvenue ainsi que tout le succès possible dans leurs recherches généalogiques.

It's a pleasure to welcome among us the following persons that joined our association since the last issue of our newsletter. We wish them all the success in their genealogical researches.

Mr. Dale Ducharme (# 328)

2-16 Fraserwood
Toronto ON M6B 2N4
d Ducharme@rim.com

M. Terrel (Ted) du Charm (# 329)

9 Yosemite Drive Park Timbers
New Orleans, LA 70131-8619
teducharm@aol.com

Mme Diane Mainville (# 330)

4515 Bellerive
Carignan QC J3L 3P9

Le statut de membre à vie a été accordé à /
Lifetime membership status was granted to :

Mme Alice Charron (# 286)

40 Jardin Pvt
Ottawa (ON) K1K 4V8
charrona@magma.ca

Article	\$ Can.	U.S. \$	Commentaires
Membership :			
* 1 an	15 \$	15 \$	-Mêmes tarifs depuis la création de l'association en 1993
* 2 ans	28 \$	28 \$	-Same fees since the creation of the association in 1993
* À vie / lifetime	200 \$	200 \$	
Bulletin le Trait d'union:			
* Au numéro / each issue	4.50 \$	4.50 \$	-Numéros précédents disponibles
* Vol. 1-10, CD	35 \$	35 \$	-A few past issues still available
Descendance Pierre Charron et Catherine Pillard :			
*Pierre et Madeleine Robin	-	-	-À paraître
*Nicolas et Marie Viau	35 \$	35 \$	-Février 2008 / February 2008
*François et Marguerite Piette	-	-	-À paraître
*Jean et Geneviève Boucher	-	-	-À paraître
Armoiries / coat of arms			
1 à 4 unités	10 \$	10 \$	Prix par unité /unit price
5 à 9 unités	7.50 \$	7.50 \$	Prix par unité /unit price
10 et plus	5 \$	5 \$	Prix par unité /unit price
Épinglettes / pins			
1 à 4 unités	7 \$	7 \$	Prix par unité /unit price
5 à 9 unités	6 \$	6 \$	Prix par unité /unit price
10 et plus	5 \$	5 \$	Prix par unité /unit price

Fonds de recherches Émile-Ducharme / Émile-Ducharme Research Funds.

Constitué en août 1998, le Fonds de recherches Émile-Ducharme a pour objectif la cueillette de sommes d'argent destinées à financer des recherches généalogiques requérant une expertise professionnelle.

The Émile-Ducharme Research Funds was created in August 1998. Its goal is to collect amounts of money used for genealogical researches that require professional expertise.

* 2007-11-20 Pierre Girard (# 81) 22 \$

Nous remercions avec gratitude ces généreux donateurs /
All generous donors can be sure of our gratitude.

ATTENTION!

La cotisation annuelle inclut 3 numéros du bulletin « Le Trait d'Union ». L'étiquette d'envoi de la dernière page indique, entre parenthèses, à côté ou sous votre nom, votre numéro de membre et la fin de votre inscription (**mois et année**).

Votre carte de membre est échuë ou le sera sous peu si l'étiquette porte une date **antérieure à 06/08 (juin 2008)**. Dans ce cas, ce bulletin est dernier à vous parvenir, si vous ne retournez pas le coupon ci-dessous avec votre cotisation. Si vous avez renouvelé votre inscription récemment, ne tenez pas compte de cet avis. Merci.

The annual fee includes three newsletters "Le Trait d'Union". The label of the newsletter, on the last page, states between parenthesis, beside or under your name, your membership's number and expiry date (**month and year**).

Your membership has now expired or will soon be, if this label show a date **before 06/08 (June 2008)**. In such a case, this bulletin is the last one you will receive, unless you return the coupon below, with you dues. If you renewed recently, please discard this notice and accept our thanks.

Nom / name : _____ Membre / member : _____

Adresse / address : _____

Ville / city : _____ Prov. (État) / state : _____ Code postal / zip code : _____

Téléphone / phone : _____ Courriel / email : _____

Envoi du bulletin / way to send the newsletter : Par la poste / by mail Par courriel / by email

COTISATION : (1 an / 1 year : 15 \$; 2 ans / years : 28 \$) _____

Dons au Fonds de recherche / Research fund contribution : _____

TOTAL : _____

Faire parvenir à / send to :

Association des Charron & Ducharme inc.
C.P. 78043, Succ. Aux Quatre Coins
Rosemère (Québec) J7A 4P2

Nous remercions de votre appui. / Thank you for your support.